

Épreuves orales de Français, Filières MP et PC

La session 2021 du concours d'entrée à l'Ecole polytechnique a offert, pour l'épreuve de français/philosophie, son lot habituel de candidats remarquables, faisant preuve en un temps de préparation par principe très limitée des principales qualités requises pour une évaluation optimale, située entre 17 et 19/20. Elle a aussi confronté un certain nombre de candidats à l'insuffisance de leurs connaissances et leur défaut de préparation, d'autant plus sanctionnés que les oraux attestent en règle générale le sérieux des candidats et la qualité des enseignements reçus en amont du concours.

	Nb de candidats			Moyenne			Ecart Type		
	1è com.	2è com.	3è com.	1è com.	2è com.	3è com.	1è com.	2è com.	3è com.
. Filière MP	130	130	128	11,84	11,47	11,98	3,80	3,46	3,36
. Filière PC	145	147	145	11,47	11,61	11,69	2,49	3,62	3,64

Si la méthode de l'exercice est généralement maîtrisée, quelques candidats confondent encore le résumé et l'analyse de texte. Ces candidats dilettantes sont toutefois minoritaires, même si les dissertations sont souvent plus proches de dix minutes que de la quinzaine de minutes attendue, nombre d'étudiants oubliant d'annoncer leur plan, ce qui pénalise leur démonstration. Rares sont cependant les problématiques pleinement pertinentes, soient que les candidats choisissent l'évitement, soient qu'ils s'enferment dans une impasse intellectuelle. Choisir l'évitement revient à s'écarter des principaux enjeux du texte proposé, pour revenir à une question de cours. Précisons que cette stratégie ne trompe pas l'auditeur, qui reviendra dans l'entretien sur le texte, et sur les questions qu'il soulève. Rappelons aussi que les textes choisis sont suffisamment ouverts pour offrir plusieurs prises aux candidats habiles. S'enfermer dans une impasse revient à poser une question dépourvue de pertinence, ou impossible à résoudre en quinze minutes (« Quelle doit-être la base de la connaissance métaphysique pour être en accord avec le réel ? »).

Le principal facteur d'une note médiocre, voire basse, demeure toutefois le récitatif. Trop de candidats choisissent ainsi l'évitement en s'écarter des principaux enjeux du texte proposé, pour revenir à une question de cours. Précisons que cette stratégie ne trompe pas l'auditeur, qui reviendra dans l'entretien sur le texte, et sur les questions qu'il soulève. Rappelons aussi que les textes choisis sont suffisamment ouverts pour offrir plusieurs prises aux candidats habiles. Mais bon nombre de candidats, au lieu de partir du texte soumis à l'étude et d'en dégager la thématique et la part de réflexion spécifiques, partent en effet d'emblée de leurs connaissances quitte à transformer le texte en un simple prétexte. Rappelons-le une nouvelle fois : l'épreuve orale n'est pas une question de cours. S'il est nécessaire d'avoir acquis pendant la formation des connaissances littéraires et philosophiques variées, le but n'est pas de les restituer en état quitte à dévoyer le texte, mais de permettre aux candidats d'analyser de façon argumentée et illustrée d'exemples tel ou tel questionnement proposé par le texte lui-même. Dans un nombre

trop important d'oraux, des cours par ailleurs intéressants sont comme plaqués sur le texte dont ils ne permettent pas de dégager et ouvrir la part de réflexion propre, faute d'être adaptés à ses thèmes et sujets. Il convient donc d'éviter cette forme de détournement de problématique par laquelle le candidat, au lieu de partir du texte, l'éconduit en se fondant sur des savoirs qu'il entend rentabiliser à tout prix, fût-ce à celui d'un hors-sujet.

Un autre travers préjudiciable à l'évaluation tient à l'écart entre la précision informée de l'explication et le flou des réponses apportées aux questions posées par le jury durant la seconde partie de l'épreuve. Celle-ci a pour fonction de permettre un retour rapide sur quelques points de l'exposé initial et d'éprouver ainsi la réactivité des candidat-e-s. Les questions du jury visent à faire préciser tel ou tel point de l'exposé initial ou corriger le cas échéant tel ou tel autre. Des questions d'ouverture permettent d'évaluer l'aptitude des candidats à réagir en situation, développer brièvement un argumentaire, mobiliser des connaissances complémentaires de celles déjà proposées dans l'exposé initial. Des réponses précises et synthétiques, une capacité de dialogue ni trop convenue ni familière sont particulièrement appréciées. Certains candidats manifestent lors de ces échanges un esprit de finesse et une culture dont on ne peut que les féliciter. D'autres révèlent des lacunes que l'exposé initial n'avait parfois pas permis de détecter. On rappellera entre autres exemples que les Lumières ne se limitent pas au seul Voltaire et que la littérature française, riche entre autres de trois Prix Nobel à ce jour vivants, ne se conjugue pas au seul passé. Des éléments pertinents de culture générale mobilisés en situation, lors de l'entretien, sont toujours gratifiés par le jury.

Les exemples sur lesquels s'appuie la démonstration doivent pour leur part servir des arguments, ce qui n'est pas le cas dans les exposés qui se contentent de juxtaposer des références. Le jury apprécie particulièrement les dissertations que nourrit une culture personnelle, et invite les candidats à ne pas parler de ce qu'ils ignorent : ils éviteront ainsi d'attribuer les *Lettres persanes* à Voltaire, de ranger Flaubert parmi les naturalistes ou de considérer comme médiévale la poésie de la *Pléiade*. Il les invite aussi à se méfier des étiquettes trop larges : la notion d'« absurde », quand elle conduit à amalgamer Sartre, Ionesco, Beckett et Camus, n'a guère de sens. Nous insisterons aussi sur la maîtrise de la chronologie, essentielle à la rigueur de la pensée : pour de futurs polytechniciens, situer Luther et Calvin au siècle des Lumières est plus qu'une simple erreur ; il s'agit d'une aberration intellectuelle, car les Lumières ne seraient pas sans la Réforme, qui les précède de deux siècles. Nous rappellerons pour finir que l'Eglise n'a pas condamné Copernic et Galilée au bûcher, mais que Giordano Bruno, dont les candidats ignorent le plus souvent le nom, connut ce sort tragique.

La pertinence de l'exposé, comme celle de la problématique, supposent enfin une grande justesse lexicale. Aussi est-il souhaitable, avant de formuler la question qui gouverne l'exposé, d'en définir précisément les termes, sans commettre de confusions préjudiciables : identifier « concept » à « théorie » revient par exemple à méconnaître le rapport d'inclusion qui unit le premier de ces termes au second. Les candidats que nous avons entendus pendant la session 2021 ont souvent fait montre d'une expression claire, voire choisie. Cependant, nous avons regretté la récurrence de locutions fautives ou maladroitement (« malgré que », « au final », « du coup »), ainsi que la déformation de certains verbes du troisième groupe ou de certaines constructions verbales. Nous rappellerons à ce titre que le participe passé d'acquérir n'est pas « acquéri » mais « acquis », que l'on ne pallie pas à un problème mais que l'on pallie un problème. Nous mettrons aussi les candidats en garde contre les mots à la mode, mais dont l'usage est rarement pertinent (« impacter »). Au demeurant, l'oral n'est pas seulement une affaire d'expression ; il implique également une attitude, attentive à l'image que le locuteur donne de lui-même. Les candidats au concours d'entrée à l'Ecole polytechnique veilleront donc à ajuster le volume de leur voix en fonction de la sonorité de la salle et de la distance qui les sépare de leur examinateur, à éviter le cri autant que le murmure. De manière analogue, ils

s'attacheront à regarder cet examinateur, mais à ne pas porter les yeux sur ses notes, ce qui est déplacé. En règle générale, les candidats veilleront à ne pas brader leur oral autant qu'à ne pas le surjouer. Ils auront à cœur de cultiver la juste parole, celle qui sait résumer avec pertinence le texte soumis à étude et en dégager avec sens de la méthode et esprit de finesse une problématique avisée.

La problématique doit rester en rapport avec la thèse du texte ou, du moins, avec un moment important de son argumentation. Rappelons que les candidats doivent s'appuyer sur une phrase précise du texte et expliquer pourquoi ils l'ont retenue en la commentant. Très souvent, cette étape, qui sert d'amorce à la dissertation, a été oubliée. Il ne faut pas proposer une problématisation arbitraire, sans véritable lien avec les enjeux du texte de départ. Un simple mot du texte ne peut servir de prétexte au développement. C'est bien l'articulation des idées, un point à débattre, qui fera l'objet de la dissertation. Pour donner un exemple, il n'est pas pertinent, quand on a résumé un texte argumentatif traitant des raisons d'abolir la peine de mort, de proposer de traiter de « la place de la mort dans nos sociétés », en alignant des clichés moralisateurs ou – dans le meilleur des cas – des morceaux de cours mal assimilés sur « la fuite en avant dans le divertissement », « le pari pascalien », ou le débat éthique sur le droit à l'euthanasie... Ce type de déplacement, qui ne fait pas illusion, est une stratégie d'évitement du sujet véritable, qui concernait la justice.

L'adéquation entre la dissertation et le texte de départ doit être rigoureusement travaillée, jusque dans les exemples. On s'étonne ainsi qu'un candidat manifestement cultivé, qui avait dû résumer un texte dont le thème central était l'accès des femmes au savoir et aux sciences, ait proposé un développement sur ce que les sciences apportent « aux individus » et « plus largement à l'humanité », en multipliant les références philosophiques, mais en réussissant l'exploit de ne *jamais* parler des femmes. Une telle dissertation semble perpétuer l'impossibilité pour un homme de penser les femmes dans la science, ce qui laisse songeur en 2021. Demander une problématisation ne veut pas dire qu'on exige des candidats âgés d'à peine 20 ans qu'ils trouvent une solution aux grands problèmes de l'humanité. Trop de candidats semblent croire qu'on attend d'eux, en troisième partie, un dépassement dialectique qui consisterait à trouver « la solution » sur le plan politique ou économique. Le plan ne doit pas se présenter comme une prescription médicale.

Autre biais souvent observé : la réduction de la problématisation à un contexte limité à l'actualité ou à la France, quand cela n'est pas à « la France aujourd'hui ». Rappelons qu'on n'attend pas des candidats au concours d'une école militaire qu'ils fassent de l'épreuve de français un brevet de patriotisme. A cet égard, on s'étonne de l'eurocentrisme latent ou inconscient de bien des candidats qui parlent de « nos sociétés » sans préciser quel est le champ d'application de leur réflexion et qui semblent étonnés quand on leur demande de comparer la situation qu'ils décrivent à ce qui peut se produire ou se penser ailleurs qu'en Europe ou aux États-Unis.

Le manque d'ouverture culturelle, l'absence de connaissances anthropologiques et, plus souvent encore, le manque de culture historique sont très souvent préjudiciables aux candidats : il est difficile de comprendre pourquoi un texte anglais du XVI^e siècle prône la tolérance religieuse sans connaître les grandes lignes de l'histoire de la Réforme et sa dimension européenne. De même, ne pas avoir une idée des grandes étapes de la colonisation et de la décolonisation rendra difficile l'explication de certains textes parlant des revendications actuelles de populations anciennement dominées. La connaissance des textes fondateurs est toujours une aide précieuse, aussi bien pour la compréhension des extraits à résumer que pour l'illustration de la dissertation. Si bien des candidats font volontiers référence à des figures et thèmes venus de la mythologie gréco-romaine, les histoires tirées de la Bible semblent, quant à elles, fort mal connues.

Rappelons que les sous-parties des principaux moments de la dissertation sont constituées d'arguments qui sont eux-mêmes illustrés par des exemples. Trop souvent cette hiérarchisation disparaît dans l'exposé et les exemples viennent à la place des arguments. Dans le choix des exemples, certains candidats ont une pente philosophique, et d'autres des goûts spécifiquement littéraires. Trouver une forme d'équilibre ou du moins de variété dans l'exemplification est une bonne chose. Certains textes s'accommodent mal d'une illustration strictement composée d'autorités philosophiques. Pour parler de l'amour, du vin ou de l'émotion produite par un appel téléphonique, il est parfois nécessaire de parler d'expériences vécues ou figurées dans des fictions.

Dans l'entretien qui suit la dissertation, nous attendons des candidats une capacité à travailler de manière nuancée sur le sémantisme des mots clés d'un texte : certains ont semblé étonnés qu'on leur demande de dire succinctement quels étaient les critères distinguant « l'erreur », « le mensonge » et « la fiction », à propos d'un texte qui mobilisait ces notions sans les définir clairement. Il faut alors prendre le temps de réfléchir, repartir d'exemples si besoin, et proposer une formulation claire. Le jury ne préjuge pas de la valeur culturelle des exemples mobilisés par les candidats si ces exemples sont clairement présentés et illustrent bien l'argument mobilisé. Ainsi, évoquer les vidéos postées par des influenceurs sur YouTube, pour parler du comique absurde, est recevable si l'on prend la peine d'expliquer à l'examineur ce qui se passe dans ces sketches et où réside l'effet d'absurdité. Cela vaut toujours mieux que de citer mécaniquement *En attendant Godot*, lorsqu'on n'a pas lu la pièce de Beckett. Cependant, il est préférable de s'appuyer la plupart du temps sur des œuvres littéraires et filmiques ayant fait l'objet de discours critiques (même très récents) et de montrer un minimum de variété dans le choix des exemples. Le jury apprécie toujours les analyses personnelles que les candidats font de leurs lectures. Il est souvent plus difficile de faire valoir l'originalité de son interprétation quand on mobilise des œuvres aussi canoniques et commentées par l'institution scolaire que le sont *L'Étranger* de Camus ou *Rhinocéros* de Ionesco. Dans un concours, il ne s'agit certes pas de viser l'originalité à tout prix mais d'essayer de se distinguer en faisant valoir une culture classique, au sens où elle permet à une communauté de se reconnaître, tout en affirmant sa singularité dans la finesse argumentative, dans le choix des exemples et leur pertinence.